Tours, le 17/02/2023

COMMUNIQUE DE PRESSE :
Promotion de l'entrepreneuriat et du handicap en région Centre-Val de Loire



Elaboration d'un annuaire des Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH) en région Centre-Val de Loire

Chaque année, + de 150 entrepreneurs en situation de handicap sont accompagnés en région Centre-Val de Loire pour créer leur activité.

Afin de promouvoir l'entrepreneuriat des Travailleurs Handicapés en région, la DREETS Centre-Val de Loire, l'Agefiph Centre-Val de Loire, le Conseil Régional et H'up dans le cadre du PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés) ont initié l'élaboration du **premier annuaire des Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH) en région Centre-Val de Loire**.

1 objectif :
Mieux faire connaître les structures et les activités des Travailleurs Indépendants Handicapés aux acheteurs et aux entreprises du territoire

Cet annuaire est disponible sur le site du PRITH Centre-Val de Loire : https://www.prith-cvl.com/ressources/etudes-rapports-guides

Qu'est-ce que le statut « TIH » ?
Le statut de Travailleur Indépendant Handicapé (TIH) concerne tous les entrepreneurs en nom propre ou dirigeants majoritaires de société, disposant d'une reconnaissance de handicap. C'est un statut de fait, ne nécessitant pas d'agrément.

Le recours à des TIH peut aider les entreprises de plus de 20 salariés à satisfaire à leur obligation d'emploi. Ce statut permet de faire bénéficier aux clients des TIH de déductions sur leur contribution Agefiph ou FIPHFP, dans des conditions similaires aux entreprises adaptées et aux établissements ou services d'aide par le travail (ESAT). Il leur permet également de bénéficier des clauses sociales d'insertion prévues dans le cadre du Code de la Commande Publique, ainsi que de l'accès aux marchés réservés.

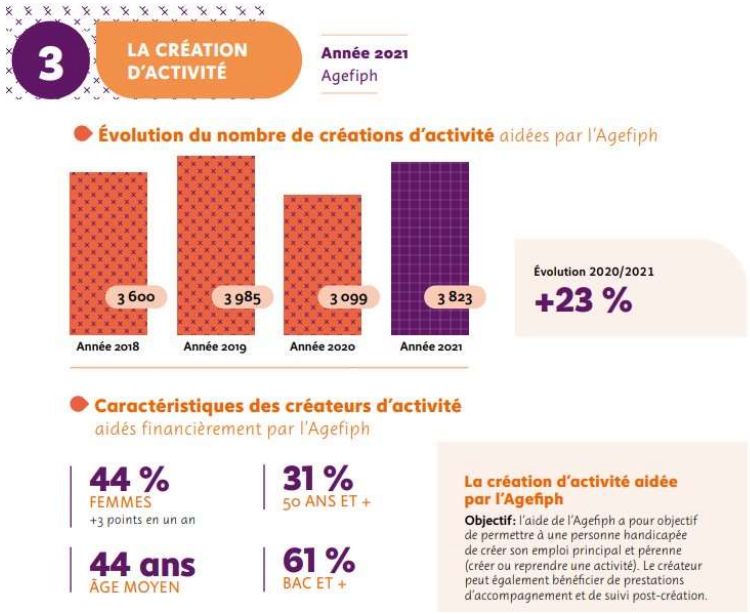
Le PRITH Centre-Val de Loire

Le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) est un programme national, organisé par le législateur et décliné dans chaque région. Il a pour objectif de renforcer la coordination entre les acteurs au bénéfice de la meilleure insertion des Travailleurs Handicapés. Espace de concertation et d'expérimentation, le PRITH propose, en complémentarité des mesures mises en œuvre sur les territoires, des actions nécessitant une synergie entre les acteurs pour répondre à des besoins prioritaires ou non-couverts. En région Centre-Val de Loire, le PRITH est co-financé par l'Etat, représenté par la DREETS Centre-Val de Loire et l'Agefiph Centre-Val de Loire.
Pour plus d'informations :

- Site internet : www.prith-cvl.com
- Page LinkedIn du PRITH Centre-Val de Loire : voir la page LinkedIn
- Contact mail : prith.centre@gmail.com

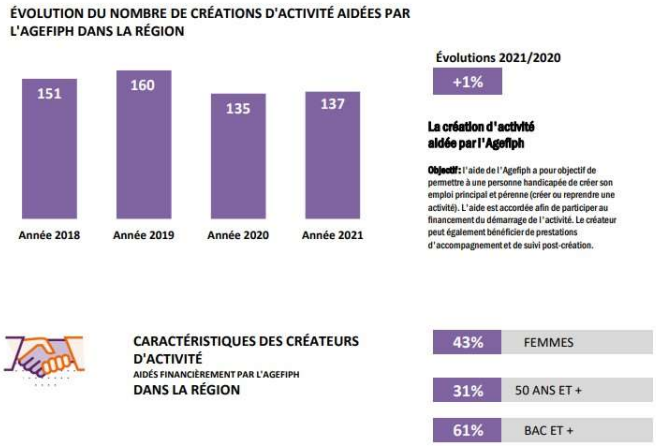
Quelques chiffres clés…

A l'échelle nationale…



Source : Agefiph – Tableau de bord national – Avril 2022

A l'échelle régionale…



Source : Agefiph – Tableau de bord régional (Centre-Val de Loire) – Année 2021